



## **Appel de candidatures – Comité Jacques-Viger Membres**

Créé en mai 2012, le Comité Jacques-Viger (CJV) est l'instance consultative de la Ville de Montréal en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture, de design urbain et d'architecture de paysage. Composé de neuf membres experts, dont un président(e) et deux vice-président(e)s, le Comité Jacques-Viger produit des avis à l'intention du conseil municipal et fait des commentaires et des recommandations aux responsables des plans, politiques et projets qui lui sont soumis en vue d'en améliorer la qualité.

Cet appel de candidatures vise à nommer un(e) membre et à constituer une banque de candidat(e)s susceptibles de se joindre au CJV au cours des trois prochaines années. Le mandat est d'une durée de trois ans, renouvelable une seule fois. La présence des membres aux réunions est rémunérée.

Les candidat(e)s doivent détenir une expertise professionnelle ou universitaire reconnue, une expérience dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, du design urbain ou de l'architecture de paysage, ainsi qu'une bonne connaissance des courants actuels en matière d'aménagement urbain et être en mesure de participer aux séances du comité, qui se tiennent généralement deux ou trois fois par mois, les vendredis matin.

Veuillez soumettre une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel à l'attention de madame Muriel Dussault à l'adresse courriel suivante: [cjviger@ville.montreal.qc.ca](mailto:cjviger@ville.montreal.qc.ca) d'ici le 15 janvier 2021.

Le Comité Jacques-Viger vise la parité entre les femmes et les hommes.

Renseignements : 514-872-3375, [cjviger@ville.montreal.qc.ca](mailto:cjviger@ville.montreal.qc.ca)